

REFORME des RETRAITES : UN SEUL OBJECTIF FAIRE BAISSER LE NIVEAU DES RETRAITES

REGIME UNIQUE PAR POINTS :

Baisse généralisée des pensions !

Le régime de retraite par points n'est pas remis en cause malgré l'ouverture d'une « consultation citoyenne ».

Quel est le régime actuel ?

C'est un régime à prestation définie ; c'est-à-dire que les salarié.es connaissent à l'avance le montant de leur retraite en fonction du nombre d'années pour lesquelles ils ont cotisé : les 25 meilleures (primes comprises) pour le privé ; le dernier salaire (primes non comprises) pour les fonctionnaires. **Cette pension est garantie quelle que soit la situation économique et l'état des finances publiques.**

Un régime par points : qu'est-ce que c'est ?

C'est un régime où les cotisations versées permettent d'acquérir des points. Pour calculer la retraite on multiplie la valeur du point au jour du départ par le nombre de points acquis. La valeur du point est définie par les gestionnaires du régime (en fait le gouvernement) au moment de solder la pension. C'est l'équilibre financier du régime qui déterminera le niveau des pensions. **Les retraites dépendront donc de la situation économique du moment et des politiques gouvernementales** (qui peuvent être des politiques d'austérité)

LE NIVEAU DES RETRAITES NE SERA PLUS GARANTI !

LES AUTRES MESURES REGRESSIVES ENVISAGEES

- **Calcul de la retraite sur la base de toute la carrière** au lieu des 25 meilleures années (privé) ou du dernier indice détenu depuis plus de 6 mois (fonctionnaires). En basant le calcul de la pension sur toute la carrière CELA FERA INEVITABLEMENT BAISSER LE NIVEAU DE LA RETRAITE. Cette mesure pénalisera encore plus fortement les femmes et les salarié.es ayant eu des périodes de précarité ou des parcours professionnels variés.
- **Mise en place de décotes supplémentaires en cas de départ avant 64 ans**
- **Allongement de la durée de cotisation à 43 années**
Pourtant la part de richesse nationale consacrée aux retraites resterait stable voir baisserait jusqu'en 2070 (*source COR*).
Pourtant l'âge moyen de sortie du travail est 59,7 ans : Parce que les entreprises se séparent de leurs salarié.es âgé.es, parce que beaucoup sont cassé.es par le travail (en maladie ou en accident de travail) ; parce que les salarié.es âgé.es licencié.es ne retrouvent pas de boulot. **Alors quelle est la logique d'un nouvel allongement si ce n'est de faire de nouvelles économies sur le dos des classes populaires.**

ETUDE COMPAREE DU TAUX DE PENSION PAR RAPPORT AU DERNIER SALAIRE AVANT ET APRES APPLICATION DE LA REFORME



Notre régime de retraite est un régime solidaire où les générations actives payent la retraite des anciens. Dégrader le niveau des retraites pour les jeunes générations met en péril cette solidarité en fragilisant le consentement à payer les retraites. Alors que l'on soit né.e avant 1962 ou après, tout le monde est concerné, même si le gouvernement prétend le contraire.

Macron veut enfumer tout le monde en lançant un grand débat et faire accepter les principes de sa réforme dans le temps. L'objectif, c'est bien la baisse généralisée des retraites. Le seul sujet ouvert à discussion c'est COMMENT FAIRE.

NE NOUS LAISSONS PAS AVOIR ; LE PROJET GOUVERNEMENTAL EST INACCEPTABLE !

Dès maintenant il faut y mettre un coup d'arrêt

Seul un puissant mouvement social y arrivera

Alors salarié.es du privé et du public, femmes, hommes, jeunes, retraité.es, précaires et sans emploi

EN GREVE ET DANS LA RUE LE 24 SEPTEMBRE

Rassemblement et manifestation 11h30 place F. Poulat à Grenoble